

**WIMEREUX**  
**Département du Pas-de-Calais**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du mercredi 08 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six,  
le huit avril à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

**DÉLIBÉRATION N° 20260408\_37**

↳ Bureau d'Information Touristique de Wimereux - Convention de transfert de gestion et de participation financière entre la Communauté d'agglomération du Boulonnais et la ville de Wimereux.

-----  
**Date de la convocation**

▪ 02 avril 2026

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

**Présents**

Mme DUQUESNE Cécile, M. BOUTLEUX Guy, Mme ROUSSEAU Marie-José, M. CAILLIER Christophe, Mme FOURNY Micheline, M. DEVIN Serge, Mme COLL Hélène, M. DUBRULLE Marc, Mme BRICHE Noémie, M. SAMUEL Jean-Michel, Mme BAILLARD Sylvie, M. LELEU Bruno, Mme POUBLON Marie-Simone, M. ARBLAY Bertrand, Mme CORDEBAR MERGLEN Pierrette, M. SENEAL Maxime, Mme BERNARD Sabine, M. GHEZAL Mehdi, Mme NOURTIER Fabienne, M. BOISLEUX Arthur, Mme HARDUIN Loëtitia, MM. DESPIERRE Christian, GIRES Jean-Christophe, Mme BARDEAUX Sandrine, MM. JOUGLEUX Jean-Luc, SERGENT Didier, MORBIDELLI Philippe, Mme PROVIN Valérie.

**A été nommé secrétaire de séance**

**M. DEVIN Serge**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**

**BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE WIMEREUX  
CONVENTION DE TRANSFERT DE GESTION ET DE PARTICIPATION  
FINANCIÈRE ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS  
ET LA VILLE DE WIMEREUX**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté d'agglomération du Boulonnais (C.A.B.) a repris la compétence « promotion tourisme ».

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, la reprise de cette compétence par la C.A.B. a entraîné de plein droit la mise à disposition, par les collectivités bénéficiaires, des biens et immeubles utilisés pour l'exercice de cette dernière. C'est à ce titre, que la commune de Wimereux a mis à disposition de la C.A.B. les locaux de l'office de tourisme de Wimereux sis quai Giard ;

**Considérant** les travaux de réaménagement des quais de Wimereux, de l'extension du Centre Administratif et de la destruction du bâtiment utilisé par le Bureau d'Information Touristique du Boulonnais Côte d'Opale ;

La Collectivité a décidé d'intégrer le B.I.T. de Wimereux dans l'extension du Centre administratif.

Dès lors, il convient d'établir une nouvelle convention de transfert de gestion entre la Ville et la C.A.B. portant sur les locaux neufs ayant vocation à accueillir les équipes de l'OTBCO.

**Vu** la délibération du Conseil communautaire du 18 décembre 2025 portant validation de la participation financière de la C.A.B. au réaménagement du B.I.T. à hauteur de 220 000 € T.T.C. et autorisant le Président de la C.A.B., ou son représentant à signer la convention de transfert ;

**Considérant** que la convention a pour objet de traiter les modalités administratives, juridiques et financières :

du transfert de gestion du B.I.T. de Wimereux, de la Commune à la C.A.B.  
du versement de la participation financière , par la C.A.B. à la Commune.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant à signer la convention de transfert de gestion et de participation financière pour le réaménagement du B.I.T. dans le cadre des travaux de l'extension du Centre Administratif.

En conséquence,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Le Conseil Municipal,**

**APPROUVE** la convention de transfert de gestion et de participation financière pour le réaménagement du B.I.T. dans le cadre des travaux de l'extension du Centre Administratif.

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à la signer.

**DIT** que les crédits et les recettes sont inscrits au budget de l'année en cours.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjoint au Maire,  
**Serge DEVIN.**

**#signature#**